



MAGIL, une entreprise canadienne de construction, a signé un protocole d'accord avec l'État du Cameroun concernant le Complexe Sportif d'Olembe.

Cet accord marque la reprise des travaux du complexe après la décision commune de mettre fin à l'arbitrage. Grâce à la collaboration active de la Task Force dédiée et aux séances de travail au Secrétariat Général de la Présidence de la République du Cameroun, un protocole d'accord transactionnel a été signé. MAGIL s'est engagée à achever le projet dans un délai relativement court, avec la reprise des opérations de levée des réserves et la remobilisation du personnel et du matériel nécessaires.

Les deux parties se félicitent des avancées réalisées et de la perspective de livraison imminente du projet.